



COVID 19 : continuité pédagogique à Fabre d'Eglantine

publié le 13/03/2020 - mis à jour le 16/03/2020

Descriptif :

Comment s'organise le suivi pédagogique au collège ?

Mesdames, Messieurs,

Face aux risques que présente le coronavirus COVID 19, les pouvoirs publics ont décidé de fermer les établissements scolaires à partir du lundi 16 mars 2020.

Néanmoins, une continuité pédagogique sera mise en place en prenant appui sur les réseaux existants :

- **L'ENT (Environnement Numérique de travail du collège Fabre d'Églantine)**
- **Le site du collège pour des informations régulières.**

Les modalités de la continuité pédagogique seront précisées à partir de *mercredi 18 mars 2020*.

Je vous invite d'ici là à prendre les dispositions nécessaires pour que votre enfant soit disponible environ 4 heures par jour pour suivre cet enseignement à distance.

Je vous remercie de bien vouloir consulter régulièrement le site du collège Fabre d'Églantine afin de vous tenir informé des évolutions des consignes.

www.fabredeglantine.fr

Les informations seront aussi affichées et mise à jour régulièrement à l'entrée du collège.

Je vous remercie de votre compréhension.

Bien cordialement.

Ph. GEOFFROY

Principal du collège

[Contenu intégral de la lettre du Pricipal sur la continuité pédagogique à Fabre d'Églantine](#) (PDF de 275.8 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.